



COMMUNE DE BUBRY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé le 28/04/2017

Modifié le 20/12/24 (modification de droit commun n°1)

Annexe 7-ae :

*Délibérations sur les zones
humides*

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Municipal du 20 décembre
2024,
Le Maire,
Roger THOMAZO



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 AOUT 2011

L'an deux mil onze, le 8 août, à 20 heures, le Conseil Municipal de Bubry, régulièrement convoqué le 2 août 2011, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves NICOLAS, Maire.

Présents : NICOLAS J-Y. EVANO C. LE CALLOCH C. GUILLEMOT N. JULE M-F.
LE GAL M-A. THOMAZO R. LE STUNFF J-Y. MICHARD J-C. PERICO G. LE MARRE R.
SOUBIES S. (arrivée à la question n°5) LE FLOCH T. (arrivée à la question n°6)

Procurations : Michel LE BRUSTIEC ayant donné procuration à Jean-Yves NICOLAS
Evelyne MALARDE ayant donné procuration à Marie-Françoise JULE

Absents excusés : POULAIN Y. JAN M. LE MOUELLIC C.

Monsieur Ronan LE MARRE a été désigné secrétaire de séance

REÇU LE

12 AOUT 2011

SOUS-PREFECTURE
DE LORIENT

2011-047 : ZONES HUMIDES

Madame JULE, adjointe en charge du dossier PLU présente à l'assemblée la cartographie des zones humides. Elle précise que ces documents ont reçus l'aval du Sage Blavet ont été affichés pendant 1 mois ½ ont été rectifiés suite à la visite du groupe de travail, sur le terrain

Le Conseil est invité à bien vouloir se prononcer sur les documents proposés.

Après avoir pris connaissance des cartes
Après délibération

Le Conseil Municipal VALIDE la cartographie proposée.

VOTE			
Votants : 15	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

Fait et délibéré à BUBRY
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire
réception en Sous-Préfecture de Lorient le 16 AOUT 2011
publication le 16 AOUT 2011



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le 14 décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de Bubry, régulièrement convoqué le 7 décembre 2012, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves NICOLAS, Maire.

Présents : NICOLAS JY. EVANO C. JULE MF. GUILLEMOT N. LE GAL MA. THOMAZO R. MALARDE E. LE STUNFF JY. MICHARD JC. SOUBIES S. LE MARRE R.

Procuration : Michel LE BRUSTIEC ayant donné procuration à Jean-Yves NICOLAS
Guénahel PERICO ayant donné procuration à Jean-Charles MICHARD
Claude LE CALLOCH ayant donné procuration à Jean-Yves LE STUNFF
Yvette POULAIN ayant donné procuration à Nicole GUILLEMOT

Absents : JAN M. LE FLOCH T. LE MOUELLIC.

Nicole GUILLEMOT a été désignée secrétaire de séance

2012-053 : CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES

Madame JULE, adjointe déléguée au PLU rappelle au Conseil que lors de sa séance du 8 août 2011 il a adopté la cartographie des zones humides.

Suite au travail réalisé dans le cadre du projet PLU, en collaboration avec le Sage Blavet des modifications ont été apportées à cette cartographie.

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal :

- Valide les modifications apportées à l'inventaire des zones humides validé en conseil municipal du 8 août 2011 et réalisé suivant la méthodologie validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Sage Blavet arrêté le 16 février 2007
- S'engage à ce que les modifications apportées soient prises en compte dans le document d'urbanisme de la commune à l'occasion de sa prochaine modification, révision ou élaboration conformément à la préconisation 2.2.3 du Sage Blavet

VOTE			
Votants : 15	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

Fait et délibéré à BUBRY
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire
réception en Sous-Préfecture de Lorient le
publication le **19 DEC. 2012**

REÇU LE

19 DEC. 2012

SOUS-PREFECTURE
DE LORIENT